

La lettre du comité d'histoire JEUNESSE ET SPORTS

**Comité
d'histoire**
des ministères chargés de la jeunesse et des Sports

ISSN 2606-0558

Cette lettre valorise les travaux scientifiques, la mémoire administrative, les témoignages et les initiatives patrimoniales liés aux politiques publiques de jeunesse et de sport.

Pour suivre l'actualité du Comité d'histoire, les recherches en cours, les publications récentes, les colloques, les archives et les ressources documentaires en histoire de la jeunesse et des sports, [abonnez-vous à la lettre du CHMJS](#).

Vous avez également la possibilité de suivre le comité [via son compte LinkedIn](#).

Édito

Ce numéro 59 inaugure une évolution de la formule de la lettre du Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports : désormais calée sur un rythme de publication trimestriel et la thématisation de certains numéros sous la forme d'un dossier réunissant plusieurs contributions autour d'un même sujet, aux côtés des rubriques habituelles, apparaissent désormais des « Focus » consacrés à nos ressources documentaires complétés par une nouvelle rubrique « Appels à contributions ».

Le dossier de ce numéro est consacré aux 150 ans des colonies de vacances que nous fêtons cette année.

L'article de l'historien Nicolas Palluau retrace l'avènement du stage comme norme socio-éducative de formation des encadrants, entre 1920 et 1952, à la croisée du scoutisme, de l'hygiène scolaire et de l'éducation nouvelle, alors que celui de Patrick Drouet, vice-président de l'OVLEJ, dresse un bilan de vingt-sept années d'évolution des séjours collectifs et interroge leur accessibilité, leur modèle économique et leur portée éducative aujourd'hui.

L'entretien que nous a accordé Luc Greffier, maître de conférences à l'IUT de Bordeaux-Montaigne et fin connaisseur des colonies de vacances, apporte un éclairage historique sur ces dynamiques et leur résonance avec les enjeux contemporains des accueils collectifs de mineurs.

En mettant ainsi l'histoire au service de la compréhension des politiques éducatives d'aujourd'hui, ce numéro illustre pleinement la vocation de notre Comité.

Je vous en souhaite une excellente lecture.



Éric QUENAULT

*Président du comité d'histoire des ministères chargés de la
jeunesse et des sports.
Inspecteur général de l'éducation, des sports et de la recherche*

SOMMAIRE

L'éditorial du Président	Page 1	Les 80 ans de la Libération	Page 8
Manifestations scientifiques et colloques	Page 2	Focus « Fond F. Tetard »	Page 9
Thèses et HDR	Page 3	Focus « Analyse du lectorat »	Page 9
Les appels à contributions	Page 4	Focus « Edgar Morin »	Page 10-11
Publications récentes	Page 4-7	Dossier thématique»	Page 12-15
Audio / video	Page 8		

Manifestation scientifiques et colloques

Les événements passés

[Retour sur le colloque « Georges Pompidou et les sports \(1962-1974\) » \(8 avril 2026 - INSEP\)](#)

L'Institut Georges Pompidou a récemment organisé une journée d'étude consacrée à l'évolution des politiques publiques du sport, de Matignon à la présidence de la République. Ce colloque a permis d'analyser le « moment pompidolien » comme un catalyseur de la modernisation de la société française.

À travers l'examen de la troisième loi d'équipement sportif, de la démocratisation des loisirs et de la médiatisation des champions lors des JO de Grenoble en 1968, les chercheurs et intervenants ont exploré comment le sport est devenu un attribut de la puissance internationale de la France. Les débats ont mis en perspective les mutations de cette période de transition, offrant un matériau d'analyse précieux pour les universitaires et les acteurs des services de l'État.

[Bilan et perspectives au Conseil d'État : les 20 ans du Code du sport \(17 juin – Paris\).](#)

Ce 17 juin 2026, la salle de l'assemblée générale du Conseil d'État a accueilli le colloque « 20 ans après le code du sport : quels rapports entre le sport et la loi ? ». Ce rendez-vous scientifique majeur a été co-organisé par le CNOSF, les plus hautes juridictions administratives et judiciaires françaises (Conseil d'État, Cour de cassation) et le Centre de droit et d'économie du sport (CDES) de Limoges. Vingt ans après l'ordonnance de codification, juristes, hauts magistrats, universitaires et dirigeants sportifs se sont réunis pour examiner l'impact de ce texte sur l'évolution du secteur.

Les débats ont notamment porté sur la genèse légistique des lois sportives, les processus d'initiative parlementaire et l'efficacité des contrôles, notamment en matière de lutte contre le dopage. Une réflexion doctrinale précieuse pour les services de l'État et les chercheurs face aux mutations contemporaines du droit public du sport.

[Accéder au dossier participant](#)

[Retour sur le colloque « Le consentement du sportif » \(26 mai 2026 - Montpellier\).](#)

La faculté de droit et de science politique de l'université de Montpellier a accueilli le colloque universitaire intitulé « Le consentement du sportif ». Organisé conjointement par l'association française des docteurs en droit (AFDD), l'École de droit de la santé et la chaire Epione, cet événement a réuni de nombreux universitaires, juristes et professionnels du sport pour interroger les contours de la volonté des athlètes face aux exigences du sport de haut niveau.

Renseignements : jacquesmestre81@gmail.com

[Retour sur les 7èmes Assises du droit du sport à Montpellier \(19 juin 2026\).](#)

L'hôtel de ville de Montpellier a accueilli les 7èmes Assises du droit du sport, un rendez-vous scientifique majeur co-organisé par le Barreau de Montpellier et les Éditions droitdusport.com. Consacrée au thème de « La valeur du sportif », cette édition a permis d'analyser l'impact de la mondialisation et des innovations technologiques sur le statut et la trajectoire des athlètes.

Au travers des sessions plénières et des ateliers pratiques, les universitaires, avocats et cadres des services de l'État présents ont examiné les évolutions des structures contractuelles, la régulation des agents, l'exploitation des droits d'image ainsi que les dynamiques de reconversion professionnelle, offrant un panorama complet des transformations contemporaines du sport professionnel.

Les événements à venir

Lancement du cycle d'études sur l'histoire de l'animation scientifique et de l'éducation populaire.

Un important programme de recherche consacré aux « Pratiques d'éducation populaire et d'animation dans le champ de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) » se déploiera entre décembre 2026 et fin 2027.

Co-porté par les universités de Tours (Cethis, CITERES) et le CNRS, en partenariat avec Universcience, le PAJEP et le projet ANR PLACO (pratiques, lieux et acteurs de la culture), ce cycle interrogera l'histoire concrète des dispositifs de médiation (conférences, clubs de sciences, ateliers techniques) dans la période 1950-2000. L'objectif est de documenter un champ d'action souvent centré sur l'immédiateté technologique, en réaffirmant ses liens historiques avec l'éducation populaire et les pratiques manuelles. Le projet s'articulera autour de trois rencontres scientifiques majeures — à la Cité des sciences et de l'industrie (décembre 2026), à l'IUT de Tours (printemps 2027) et en région parisienne (automne 2027) — et associera étroitement chercheurs, professionnels, archivistes et grands témoins à travers des collectes de mémoires orales et textuelles.

Journée d'étude : Handicap, éducation populaire et mouvements de jeunesse

Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) organise, le jeudi 1er octobre 2026 au Cédias-Musée social (Paris), une journée d'étude intitulée « *Handicap, éducation populaire et mouvements de jeunesse : approches historiques et sociologiques* ».

Cet événement explorera l'évolution de la prise en compte du handicap à travers trois grands axes : l'enracinement d'approches interdisciplinaires (1920-1975), l'accès aux vacances et aux loisirs durant les Trente Glorieuses, et les dynamiques contemporaines vers l'inclusion. Les interventions croiseront notamment les regards de chercheurs en histoire et sociologie, d'acteurs associatifs (mouvements scouts, Francas, centres sociaux) et de conservateurs d'archives, offrant un éclairage précieux sur les politiques d'intégration et les pratiques médico-sociales dans le champ de la jeunesse. (*Inscription obligatoire auprès du Fonjep*).

THÈSES / HDR

Thèse de Simon Valverde sur les risques psychosociaux chez les sportifs de haut niveau.

Le 2 avril 2026, Simon Valverde a soutenu sa thèse de doctorat intitulée « Les risques psychosociaux chez les sportifs de haut niveau » à l'INSEP. Cette recherche doctorale apporte un éclairage crucial sur la santé mentale des athlètes d'élite en analysant l'impact des pressions de performance, des structures d'entraînement et des parcours institutionnels sur l'émergence des risques psychosociaux. En interrogeant l'équilibre entre la quête de résultats et la préservation de l'intégrité des personnes, ces travaux offrent une assise conceptuelle importante pour les chercheurs en sciences du sport, les étudiants, ainsi que pour les services de l'État chargés du suivi médical et de la protection des sportifs de haut niveau.

Habilitation à diriger des recherches de Doriane Gomet sur les chantiers de la jeunesse en Allemagne

L'université d'Artois, à Arras, a accueilli le 18 mai 2026 la soutenance de l'Habilitation à diriger des recherches (HDR) de Doriane Gomet. Ses travaux inédits, regroupés sous le titre « Une histoire en chantiers ... Étude sur les chantiers de la jeunesse en Allemagne », apportent une contribution significative à l'histoire contemporaine de l'encadrement de la jeunesse. En explorant ces dispositifs d'encadrement collectif à l'échelle européenne, cette recherche approfondit la compréhension des idéologies, des pratiques d'animation et des structures de contrôle social de la jeunesse. Ce travail constitue une ressource académique de premier ordre pour les universitaires, les historiens du sport et de l'éducation populaire, ainsi que pour les étudiants en master et en doctorat.

Soutenance de l'HDR de Stanislas Frenkiel sur l'histoire des vulnérabilités sportives, de la décolonisation et de l'immigration

Ce 16 juin 2026 s'est tenue la soutenance de l'Habilitation à diriger des recherches (HDR) de Stanislas Frenkiel, enseignant-chercheur à l'IFEPSA (Institut de formation à l'éducation physique et sportive d'Angers), rattachée académiquement à l'université d'Artois. Intitulé « Devenir un passeur en STAPS. Contribution à l'histoire des vulnérabilités sportives : les liens sociaux à l'épreuve de la (dé)colonisation et de l'immigration », ce dossier de synthèse pose un regard historique et sociologique novateur sur l'intégration par le sport. Via l'analyse des trajectoires migratoires, des contextes coloniaux et postcoloniaux, et de la notion de vulnérabilité dans le milieu sportif, l'auteur interroge les fonctions d'intégration et de transmission des savoirs en STAPS. Cette recherche apporte un éclairage théorique dense, particulièrement utile pour nourrir la réflexion des services de l'État et des universitaires sur les enjeux mémoriels et sociétaux contemporains du sport.

Les appels à contributions



La Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) anticipe la célébration de son 130e anniversaire en lançant un appel à communications pour un colloque scientifique international programmé en 2028 à Paris. Intitulée « Les filles, le sport et la religion », cette manifestation académique se donnera pour objectif d'analyser, dans une perspective pluridisciplinaire, la place et l'évolution des pratiques physiques féminines au croisement des institutions sportives et des faits religieux. Ce projet d'envergure invite les chercheurs, historiens et sociologues à soumettre leurs propositions afin d'éclairer les mutations de ce champ sociétal, offrant ainsi de nouvelles perspectives d'analyse pour les services de l'État, les universitaires et les étudiants du secteur.

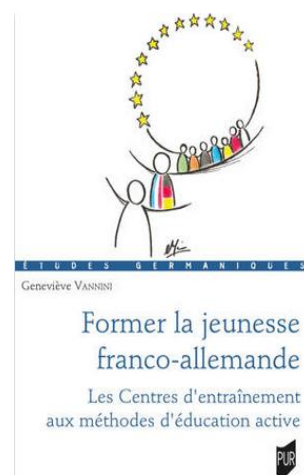
<https://fscf.asso.fr/2026/06/02/les-filles-le-sport-et-la-religion-la-fscf-lance-son-appel-a-communication-pour-le-colloque-de-2028/>

Renseignements : laurence.munoz@univ-littoral.com

Publications récentes

[Geneviève Vannini. Former la jeunesse franco-allemande. Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active. Presses Universitaires de Rennes.](#)

Cette monographie explore l'action pionnière des CEMÉA dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1948) en faveur du rapprochement franco-allemand. Au travers de l'analyse des stages de formation binationaux et des réseaux associatifs, l'autrice démontre comment les méthodes de l'éducation nouvelle ont activement nourri les relations interculturelles et soutenu l'action de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ). Une contribution scientifique précieuse pour appréhender la genèse des politiques publiques européennes de la jeunesse et de l'éducation populaire.





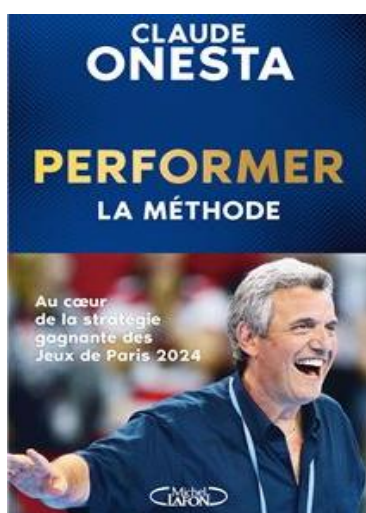
[Carine Erard et Yves Morales \(dir.\). Éducation et inclusion par le sport. Éditions érès.](#)

Grâce à une approche qui croise les contributions de chercheurs en sciences du sport et de praticiens du terrain (enseignants et entraîneurs), ce volume explore les leviers et les limites de l'inclusion par les activités physiques. Les chapitres s'appuient sur des recherches empiriques récentes menées dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS), du sport scolaire (UNSS) et du sport fédéral. L'ouvrage propose une analyse rigoureuse des conditions favorisant une inclusion réelle et offre des pistes didactiques concrètes pour lutter contre l'exclusion. Une ressource théorique et pratique de premier ordre pour les cadres des services de l'État, les universitaires et les étudiants en STAPS.

[Textes réunis par Hélène Pauliat et Michel Senimon. Les politiques publiques du sport en Europe. éditions L'Harmattan \(version papier ou version numérique\)](#)

Ce volume propose une réflexion comparative d'envergure sur la genèse, l'institutionnalisation et les mutations des modèles d'action publique dédiés aux activités physiques sur le continent européen. À travers l'étude de cas nationaux spécifiques, les auteurs mettent en lumière la diversité des articulations entre les services de l'État, les collectivités locales et les fédérations sportives.

L'ouvrage interroge également l'influence croissante des instances de l'Union européenne sur les cadres législatifs et économiques du sport contemporain. Une référence théorique de premier plan pour les chercheurs, les cadres administratifs de l'État et les étudiants inscrits en masters spécialisés.



[Claude Onesta Tiphaine Pioger. Performer. La méthode. éditions Michel Lafon](#)

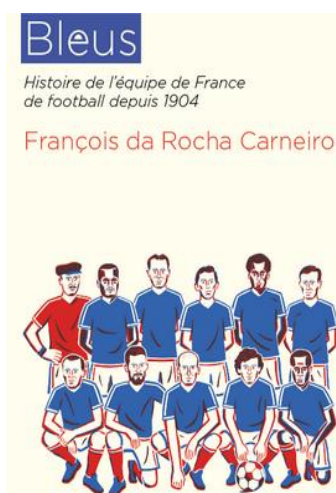
Au-delà du retour d'expérience sur l'un des palmarès les plus riches du sport collectif français, ce livre formalise une véritable méthode de gouvernance et de management des athlètes. L'auteur y décortique les leviers de la performance durable, abordant les dynamiques de groupe, l'art de la délégation, la gestion des ego et l'adaptation aux crises.

Cette formalisation pratique des sciences du commandement et de la psychologie du sport offre un support d'analyse managériale particulièrement enrichissant pour les cadres des services de l'État, les responsables de réseaux institutionnels ainsi que les étudiants en gestion du sport.

[Nicolas Ksiss-Martov. Latéral gauche - Figures du foot politique : éditions Libertalia](#)

Cette ouvrage propose une galerie de portraits de footballeurs et de dirigeants ayant marqué l'histoire par leur engagement citoyen, social ou militant. En revisitant ces trajectoires individuelles souvent occultées par la seule chronique sportive, l'auteur démontre comment le football a servi de caisse de résonance aux grands bouleversements politiques et idéologiques du siècle dernier (antifascisme, décolonisation, luttes sociales).

Cette mise en perspective historique offre un matériau d'analyse particulièrement stimulant pour les chercheurs en sciences humaines, les cadres des services de l'État et les étudiants intéressés par les fonctions sociétales du sport.



[François da Rocha Carneiro. Bleus : Une histoire politique de l'équipe de France de football : Éditions du Détour](#)

Cet ouvrage propose un examen rigoureux des trajectoires de l'équipe de France masculine sous l'angle de l'histoire politique et sociale du pays. L'auteur y démontre comment les choix de sélection, les représentations médiatiques des joueurs et les passions populaires autour du onze national ont accompagné, voire révélé, les transformations de la société française (des enjeux de la reconstruction d'après-guerre aux débats contemporains sur l'identité).

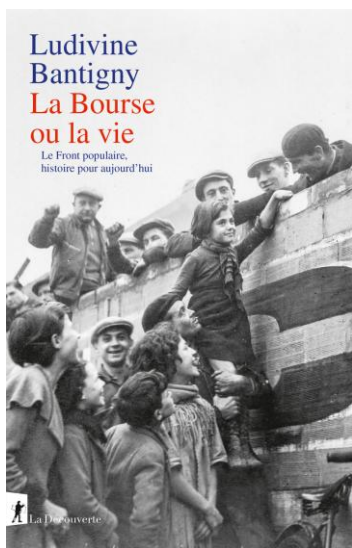
Cette contribution scientifique offre une grille de lecture mémorielle précieuse pour les services de l'État, les universitaires et la communauté étudiante.

[Luc Arrondel Richard Duhautois : Foot business – Les Trente Glorieuses: éditions Odile Jacob](#)

Cette étude offre une analyse rigoureuse des transformations économiques et financières qui structurent le football de haut niveau à l'ère de la mondialisation. L'auteur y décortique l'évolution des modèles de revenus des clubs, la bulle des droits de diffusion, les dynamiques du marché des transferts ainsi que l'impact croissant de l'arrivée des fonds d'investissement internationaux.

Le texte examine également les enjeux de régulation financière (tels que le fair-play financier) face au risque de déconnexion entre logique marchande et équité compétitive. Une contribution essentielle pour les décideurs publics, les chercheurs et les étudiants en management du sport.





[Ludivine Bantigny, La Bourse ou la vie : Éditions La Découverte.](#)

Loin des récits légendaires, le livre explore la tension fondamentale qui a déchiré cette coalition : d'un côté, l'aspiration populaire à une vie plus juste et digne (marquée par les congés payés, les quarante heures et les conventions collectives) ; de l'autre, les contraintes économiques et le bras de fer permanent avec la Bourse et les puissances financières pour encourager les investissements.

Au travers des scènes locales et des enjeux internationaux, cette histoire vivante, nourrie de sources foisonnantes, restitue toute la complexité, les élans et les contradictions d'une période mémorielle majeure qui continue de faire écho à nos problématiques contemporaines.

[Jean-François Bourg, "Des jeux augmentés, le sport diminué". Études, 4335\(3\), 29-39.](#)

Dans cet article, l'économiste Jean-François Bourg livre une analyse de l'émergence des Enhanced Games (« Jeux augmentés »). Porté par des figures de la Silicon Valley et du courant libertarien, ce projet de compétition — dont la première édition se positionne à Las Vegas — autorise légalement et sans limite de dosage toutes les substances prescriptibles aux États-Unis (stéroïdes, EPO, amphétamines).

Loin d'être une simple provocation, cette initiative formalise une rupture majeure avec l'ordre sportif international régi par l'Agence mondiale antidopage (AMA) et le CIO. L'auteur démontre comment ce modèle s'articule autour d'une idéologie transhumaniste et d'un capitalisme dérégulé, où le corps de l'athlète devient un champ d'expérimentation technique et commercial. En opposant la recherche de performance pure à la préservation de la physiologie humaine, cette contribution scientifique interroge la finalité éthique du sport contemporain et pose la question fondamentale d'une artificialisation qui, sous couvert d'augmenter l'athlète, tend en réalité à diminuer son humanité.



[Rapport de la Cour des comptes sur l'exécution budgétaire de la mission « Sport, jeunesse et vie associative »](#)

La Cour des comptes a publié sa Note d'exécution budgétaire (NEB) consacrée à la mission « Sport, jeunesse et vie associative » pour l'exercice 2025. Ce rapport annuel examine la gestion et l'allocation des crédits publics alloués aux politiques nationales du sport, de l'engagement de la jeunesse et du soutien au tissu associatif.

En évaluant l'efficacité des dépenses et l'atteinte des indicateurs de performance, cette analyse constitue un outil de pilotage et une source documentaire précieuse pour les services déconcentrés de l'État, les décideurs publics ainsi que les chercheurs en finances publiques et en gestion des institutions sportives.

[Expertise de l'INSERM : « Dopage et pratiques dopantes en milieu sportif »](#)

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a publié une expertise collective d'envergure consacrée au « Dopage et pratiques dopantes en milieu sportif ». Ce travail pluridisciplinaire réunit les contributions de nombreux spécialistes en biologie, pharmacologie, médecine et sciences humaines pour analyser les dynamiques de consommation de produits de performance à tous les niveaux de pratique. Au-delà du recensement des risques pour la santé publique, l'expertise propose un éclairage sur les déterminants sociologiques et psychologiques de ces comportements, offrant ainsi un cadre de référence scientifique pour l'évaluation et l'élaboration des politiques publiques de prévention et de lutte contre le dopage.

[Série de podcasts : « Les Bleus, anatomie d'une passion » sur France Inter](#)

Le journaliste Thomas Snégaroff et l'historien François da Rocha Carneiro proposent, au travers d'une série de six épisodes diffusée sur France Inter, une véritable « anatomie d'une passion » dédiée à l'histoire de l'équipe de France de football. Ce projet retrace les grandes étapes et les ruptures mémorielles de la sélection nationale, depuis le « désastre » fondateur de 1908 jusqu'aux engagements contemporains du capitaine en 2026, en passant par la création de la première Coupe du monde, le traumatisme de Séville en 1982, le sacre de 1998 et le fiasco de Knysna en 2010.

En croisant rigueur historique et récits médiatiques, cette rétrospective offre aux universitaires, aux étudiants et aux cadres des services de l'État un excellent matériau d'analyse sur la place du football dans la construction de l'imaginaire collectif et du patrimoine sportif français.

[Retour sur le plan « 1000 piscines » des années 1970.](#)

Dans les années 1970, l'État français lançait un plan d'action d'envergure nationale visant à construire 1 000 piscines en dix ans, une initiative publique historique destinée à généraliser l'apprentissage de la natation sur tout le territoire. Ce grand projet d'aménagement et de politique sportive, qui a vu notamment fleurir les célèbres piscines « Tournesol », fait aujourd'hui l'objet d'un retour historique proposé par France Culture, illustrant l'évolution des politiques publiques du sport et de la jeunesse.

80 ans de la Libération

Dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire de la Libération, le Comité d'histoire a réalisé un important travail de mise en lumière de cette période cruciale pour les structures ministérielles chargées de la Jeunesse et des Sports, au travers de biographies de personnalités qui s'y sont engagées, de procédures mises en place ou d'institutions qui y ont été créées. À ce jour, 39 fiches thématiques ont été produites, accessible sur le site du CHMJS par ce [lien](#).



Gaston ROUX, un acteur déterminant, d'une longévité politique et administrative « hors norme » pendant 30 ans (de 1928 à 1958), ayant participé à de nombreux cabinets ministériels, dont celui de [Léo LAGRANGE](#), directeur général des sports et de l'éducation physique en 1946, puis nommé par [Andrée VIÉNOT](#) directeur général de la jeunesse et des sports, en fonction de 1948 à 1958.

Paradoxalement, celui qui a été appelé « vice-ministre de la Jeunesse et des Sports » (par Olivier Le NOÉ) est une figure méconnue, voire oubliée de notre ministère, alors que, dans un contexte de pénurie de moyens et de fortes instabilités ministérielles, il en a incontestablement construit les bases, avant l'arrivée de Maurice HERZOG.



[Paul-Émile VICTOR](#), personnalité toute aussi exceptionnelle, sans doute plus connu que Gaston ROUX, notamment comme ethnologue, explorateur et à l'origine des Expéditions polaires françaises. Mais ce que l'on sait moins, c'est que cet Éclaireur de France, qui le fut toute sa vie selon ses propres mots, avait été sollicité en 1958 par le général de GAULLE pour occuper une fonction ministérielle dans les domaines de la jeunesse et des sports.

Il déclina la proposition et conseilla son ami Maurice HERZOG, tout en apportant son aide au premier Haut-Commissaire, notamment pour le développement des activités de plein-air, qu'on appelle maintenant de pleine nature.

Michel Chauveau

Cette fiche sera bientôt publiée sur le site du comité.

Focus

Le Fonds de dotation Françoise Tétard

Durant toute sa carrière, Françoise Tétard a consacré beaucoup d'énergie à soutenir de jeunes chercheurs tant sur le plan scientifique et amical que matériel. Elle accordait également une grande importance au travail avec les acteurs de l'éducation spécialisée et de l'éducation populaire : elle voulait « sortir l'histoire des laboratoires ».

Le fonds de dotation, créé après son décès en 2010, a été constitué grâce au don financier de sa mère, Ginette Tétard, en vue de poursuivre son action en soutenant des projets de travaux qui s'intéressent aux domaines de spécialité : éducation spécialisée, éducation populaire et politiques de jeunesse :

- en apportant son concours à des projets d'associations, d'institutions ou de personnes engagées dans ces domaines ;
- en aidant la publication d'ouvrages, d'expositions, de documents audiovisuels... ;
- en apportant son concours aux associations qui souhaitent déposer leurs archives.

Enfin, le fonds participe chaque année au festival du film social « La 25ème image », en accordant un prix à une production à caractère historique dans les domaines de son champ.

Après un peu plus de 20 ans d'existence, le Fonds constate, avec regret, le peu de sollicitations et de projets dans le champ de l'éducation populaire et des politiques de jeunesse. Il invite les acteurs des associations et fédérations à faire connaître leurs initiatives et projets dans le domaine de l'histoire de leurs champs de compétence.

Les projets peuvent être adressés à son siège social : Fonds de dotation CNAHES - FRANÇOISE TÉTARD - 2 rue de Torcy - 75018 PARIS - infos@cnahe.org

Denise Barriolade

Focus

Analyse du lectorat de la Lettre du CHMJS

En avril 2025, à l'occasion de la diffusion de sa Lettre n° 54, le CHMJS avait lancé une petite enquête afin de mieux connaître son lectorat, afin de l'améliorer en conséquence. Vous aviez été nombreux à répondre, 263, et nous vous en avons remercié dans la Lettre suivante. Ces réponses émanaient essentiellement de personnes physiques, en non pas de structures (comme les fédérations et associations).

Pour ces structures, le CHMJS dispose évidemment d'une adresse courriel, mais ne connaît pas nominativement la personne qui ouvre le message.

Il nous a semblé opportun de vous rendre compte des données recueillies, même si, pour certaines d'entre elles, au vu du nombre de réponses, on ne peut encore les considérer comme représentative. Des enquêtes ultérieures permettront

d'améliorer ces connaissances, si nos lecteurs sont encore plus nombreux à répondre.

La notion de « lectorat » est aussi à préciser en préalable. Il s'agit ici des destinataires de la Lettre du CHMJS ; bien évidemment, comme pour tous les messages et lettres d'information de ce type, certains destinataires n'ouvrent pas le message correspondant, ou ne lisent que partiellement cette lettre. Toutefois, le CHMJS dispose maintenant des moyens de connaître le nombre de personnes qui téléchargent sa lettre et combien de temps elle reste ouverte, donc supposément en lecture. Un article ultérieur rendra compte de ces éléments d'information.

Données générales

➤ Les personnes physiques

À la date de ce jour, le nombre de destinataires de la Lettre est de 1 661, soit 1 386 personnes (83,5 %) et 275 structures (16,5%).

S'agissant des individus, 930 (67,10 %) ont indiqué leur secteur professionnel d'appartenance (Jeunesse et Sports ou non), 456 ne l'ont pas fait (32,9 %).

Parmi ces 930 personnes, 753 sont ou ont été des personnels du ministère de la Jeunesse et des Sports (J&S) ou de ses services. Ce n'est pas le cas pour 177 d'entre eux.

654 ont mentionné qu'ils étaient en activité (en 2025), 250 qu'ils étaient retraités, soit un total de 904 réponses (65,2 % des personnes physiques), et 482 sans réponse sur cet item (34,8 %).

Dans les répondants, les actifs représentent 72,35 % de l'effectif, les retraités 27,65 %.

230 (16,6 %) ont indiqué leur année de naissance. Notre doyenne est née en 1931, notre plus jeune lectrice en 2000, avec une moyenne d'âge des répondants de 61 ans, mais leur effectif ne permet pas de considérer cette donnée comme fiable et représentative.

➤ Les structures

Les structures sont identifiables assez précisément pour environ la moitié d'entre elles, 136 sur 275. Cela représente (au moins) 31 fédérations sportives (dont 8 directions techniques nationales, sans indication nominative), 14 associations ou fédération nationale de jeunesse et d'éducation populaire, 16 universités, le plus souvent avec une UFR STAPS (dont, non nominativement, 5 directeurs d'UFR STAPS), 3 comités d'histoire ministériels, et 73 autres associations nationales ou locales.

➤ Grades ou fonctions occupées

Au plan général

760 personnes, soit 54,3 %, précisent leur grade ou leur fonction actuelle (en 2025), ou leur dernière fonction occupée, ou grade obtenu, pour les retraités. Ces deux notions étant mélangées dans les réponses, voire se recoupant (grade et/ou fonction), leur exploitation est donc imprécise, mais donne des orientations générales. 626 personnes n'ont pas précisé cette donnée.

Pour les répondants, on observe ainsi une composition du lectorat du CHMJS, avec au moins, par ordre d'importance numérique décroissante, dans le secteur de la jeunesse et des sports (J&S) : 229 inspecteurs de la jeunesse et des sports (IJS), 62 inspecteurs principaux (appellation de l'ancien

grade supérieur des IJS), 108 inspecteurs généraux, dont une bonne part de retraités (inspecteurs généraux de la jeunesse et des sports - IGJS), maintenant inspecteurs généraux de l'éducation, des sports et de la recherche - IGÉSR ; 68 directeurs techniques nationaux (DTN), 10 conseillers techniques nationaux sportifs ; 34 directeurs d'établissement J&S ou de service déconcentré ; 13 répondants indiquent qu'ils sont conseillers techniques et pédagogiques supérieurs (CTPS), dont 2 du secteur jeunesse – éducation populaire (JEP), et 20 conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ). On peut regretter que les professeurs de sport (PS) ne soient pas plus précisément identifiés, mais ils occupent certaines fonctions déjà citées.

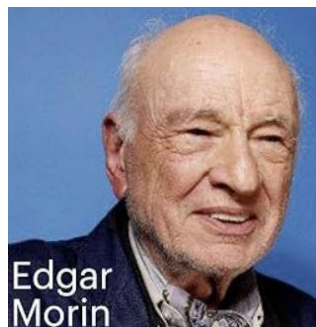
39 répondants (dont 3 administrateurs civils) se présentent comme responsable administratifs, chefs de bureau, de projet ou de pôle, etc. 10 médecins répondent également, en général de l'INSEP, actifs ou retraités.

Or secteur J&S (sauf cas particuliers), on note un total de 78 enseignants et/ou chercheurs, dont 36 universitaires, professeurs (26), maîtres de conférence ou autre. On note également 10 présidents de fédération sportive ou d'éducation populaire.

En conclusion, ces informations, connues pour la première fois aussi précisément, peuvent donner au CHMJS des pistes pour améliorer son lectorat, en fonction des objectifs et missions du Comité. Il est rappelé que chaque destinataire du message annonçant la mise en ligne de la Lettre peut la diffuser aux personnes de son entourage qui pourrait être intéressé par sa lecture. Chacun peut donc jouer un rôle actif pour faire mieux connaître le CHMJS et ses travaux.

Michel Chauveau

Edgar MORIN, l'éducation populaire, la jeunesse et les sports



Edgar MORIN a quitté la vie, *un cadeau et un fardeau* selon ses propres mots, le 29 mai 2026. Il aurait eu 105 ans le 8 juillet. Très nombreux ont été les hommages des médias, de la presse et de la télévision, jusqu'au Président de la République en personne le 3 juin, à l'hôtel des Invalides. D'autres documents

rappelleront encore l'extraordinaire personnage qu'il fut, ce « penseur du siècle », résistant, sociologue, philosophe, journaliste d'opinion, cinéaste, militant engagé et toujours humaniste. Rares, sans doute, seront ceux qui évoqueront l'importance de sa pensée dans les domaines qui sont les nôtres, l'éducation populaire, la jeunesse et les sports. Et pourtant !

Edgar MORIN a théorisé la *pensée complexe*, dans son œuvre monumentale et majeure, les six tomes de *La méthode*, publiés entre 1977 et 2004. La « *pensée complexe* » n'est pas « la *pensée compliquée* ». Le terme de complexe doit être pris au sens étymologique, de son origine latine *complexus*, « *ce qui est tissé ensemble* ». Rares seront les penseurs qui, autant que lui, auront souligné l'importance d'une approche transdisciplinaire de la connaissance et l'auront théorisée ; rares aussi auront été ceux capables de se remettre systématiquement en question, de chercher la part de vérité dans le discours de l'autre, même en cas de désaccord. À la différence des spécialistes « *qui savent presque tout sur presque rien* », ce qui permet rarement à la société de s'améliorer, il a été le promoteur de la transdisciplinarité, du dialogue, que la pensée manichéiste empêche. Nombre de ces « *spécialistes* » lui auront reproché, parfois violemment, sa « *méthode* ». Or, n'est-ce pas là une vraie démarche d'éducation populaire, telle que la concevaient d'autres penseurs du siècle, comme [Joffre DUMAZEDIER](#) ou [Benigno CACÉRÈS](#), sociologues, tout comme lui ?

Et la jeunesse ? Dans les années 1960, à une époque où les bien-pensants universitaires considéraient que ce sujet n'était pas digne d'être étudié, il s'est intéressé au phénomène qu'il baptisera le *yé-yé* dans un article du Monde (certains chanteurs terminaient leurs phrases par yeah, yeah). Le terme est resté !

Plus généralement, il étudiera le déferlement de la culture d'inspiration étasunienne sur la jeunesse de cette époque, et au mouvement de mai 1968. Il a d'ailleurs croisé Daniel COHN-BENDIT à l'université de Nanterre, où il a enseigné.

Edgar MORIN a donné à la jeunesse une « *identité sociologique* » ; il lui a rappelé une réalité : « *la seule jeunesse que l'on peut conserver est celle du cœur et de l'esprit* » (in *Regards sur le sport*) ; il lui laisse également un message très exigeant : « *La jeunesse doit se préoccuper de l'avenir de l'humanité* », humanité dont il confiait, peu avant sa mort : « *Je doute de l'humanité, tout en croyant en elle* ».

Quant au sport, il considérait qu'il « *portait en lui le tout de la société* », comme il le disait au philosophe François L'YVONNET dans les entretiens qu'il a eus avec lui entre 2010 et 2020, publiés par l'INSEP et Recherche midi dans la collection dirigée par Benjamin PICHERY. La Lettre du CHMJS n° 37, de janvier 2021, toujours accessible sur le site du Comité, en a rendu compte dans une note de lecture. Chacun est invité à la lire ou la relire ou mieux, à lire cet ouvrage, ou tous ceux, très nombreux, d'Edgar MORIN !

L'INSEP et les Éditions Le Pommier en ont publié également un, en 2010, *Regards sur le sport*, où, avec d'autres grands penseurs, comme Michel SERRES, Axel KAHN, Georges VIGARELLO, André COMTE-SPONVILLE, etc., s'expriment sur le sport. Là encore, pour Edgar MORIN, il s'agit d'analyser le sport dans « *une vision complexe, en le prenant en compte à travers tous ses aspects, et pas seulement négatifs* ». Il y évoque la complexité, de la jeunesse, du jeu, de la performance et de l'identité nationale. Edgar MORIN conjugait à merveille la passion et la raison, l'intelligence et le cœur. Pour pouvoir parler du sport, « *il faut avoir connu l'ivresse du stade et, en même temps, être capable de s'en détacher* ».

Dans *Leçons d'un siècle de vie* (Denoël - 2021), Edgar MORIN écrivait : « *Le chemin pour l'avenir passe par le retour aux sources* ». Quelle belle maxime pour notre comité d'histoire !

Michel Chauveau

Le saviez-vous ?

Du 1er au 3 mai 1987, Eurocréation (l'Agence française des initiatives de la jeunesse en Europe) organisait le « 1er forum des initiatives économiques de jeunes créateurs européens » à l'INEP de Marly-le-Roi.

Les travaux menés avec de jeunes européens ont été conclus par une intervention d'Edgar Morin sous le titre : Les jeunes Européens, communautés et différences. On trouvera le texte de ces propos dans les Documents de l'INEP n°10 - pages 77 à 88 à la documentation de l'INJEP (95 avenue de France - 75013)"

Dossier thématique

« 150 ans des colonies de vacances »



Partie 1 - Les stages de formation de moniteurs et directeurs de colonies de vacances

Partie 2 – Vingt-sept ans d'évolution des séjours collectifs des enfants et adolescents : dynamiques d'accès, transformations et enjeux éducatifs

Partie 3 - La parole à Luc Greffier 150 ans après le début des « colos »

Partie 1 - Les stages de formation de moniteurs et directeurs de colonies de vacances

L'article de Nicolas Palluau, intitulé *L'avènement du stage, norme socio-éducative de formation (1920-1952)*, [accessible par ce lien](#), retrace la naissance et la diffusion du stage comme forme centrale de formation des encadrants de colonies de vacances, à la croisée du scoutisme, de l'hygiène scolaire, de l'éducation nouvelle et des politiques publiques de jeunesse. Il montre comment une pratique d'abord expérimentale, fondée sur le plein air, les méthodes actives et la vie collective, s'impose progressivement comme norme socio-éducative pour préparer moniteurs et directeurs de séjours collectifs, au moment où les colonies de vacances passent d'une logique principalement sanitaire à une finalité explicitement éducative.

L'étude met en lumière l'institutionnalisation de cette « forme de stage » : portée par des initiatives privées et militantes, elle est reprise, structurée et encadrée par l'État, en particulier par l'Éducation nationale et Jeunesse et Sports, jusqu'aux diplômes d'État de 1946 et à la généralisation des stages pour les normaliens au début des années 1950.

Nicolas PALLUAU, docteur en histoire, est spécialiste des mouvements de jeunesse, de l'éducation populaire et des colonies de vacances.

Éric QUENAULT



Premier stage préparatoire à la création des CEMEA - Breteuil-sur-Iton (Eure) en 1937
Au premier rang, de gauche à droite : Fauveze GOLDENBAUM, Hélène LÉO, Eugène ARNAUD, André LEFÈVRE, Gisèle de FAILLY. Au second rang : Maryse ARNAUD;
Photo : CEMÉA

Partie 2 - Vingt-sept ans d'évolution des séjours collectifs des enfants et adolescents : dynamiques d'accès, transformations et enjeux éducatifs

Créé en 1999, l'OVLEJ dresse un bilan sans concession des séjours collectifs de mineurs : diversification de l'offre, mais aussi dégradation du taux de départ en vacances et inégalités sociales persistantes. [Dans cet article](#), Patrick Drouet, Vice-Président de l'OVLEJ, y analyse les leviers pour préserver la fonction éducative et émancipatrice des colonies.





Partie 3 : l'entretien

-

La parole à Luc Greffier 150 ans après le début des « colos »

Maître de conférences à l'IUT de Bordeaux-Montaigne, spécialisé en géographie sociale, Luc Greffier est notamment un expert de l'univers vacancier et de loisirs de la jeunesse. À l'occasion de la célébration des 150 ans des colonies de vacances, il a répondu à l'invitation du Comité d'histoire des ministères de la Jeunesse et des Sports (CHMJS) en acceptant d'apporter un éclairage sur l'histoire et les dynamiques de cette belle page de l'éducation populaire et des loisirs éducatifs.

Renaud Artoux : Bonjour Monsieur Greffier, pouvez-vous vous présenter et expliquer votre parcours à nos lecteurs, s'il vous plaît ? Comment vous êtes-vous orienté vers les thématiques de l'animation, des loisirs et des vacances au cours de votre carrière ?

Je suis maître de conférences et j'exerce dans le cadre du département Carrières sociales de l'IUT Bordeaux-Montaigne qui forme des animateurs socioculturels au niveau Bachelor. Je suis également membre de l'unité mixte de recherche Passages, centrée sur les reconfigurations des spatialités et des changements globaux pris dans leurs rapports dialectiques (UMR 5319, CNRS). Ma discipline de prédilection est la géographie sociale, qui observe les interactions entre les sphères sociales et spatiales et analyse les systèmes territorialisés qu'elles produisent.

Avant d'être recruté à l'université au début des années 2000, j'ai travaillé dans le secteur de l'éducation populaire. J'ai d'abord coordonné les activités sociales d'un comité d'entreprise, en Languedoc-Roussillon, où j'ai notamment dirigé un centre de montagne et encadré des groupes dans des activités de pleine nature. J'ai ensuite rejoint un mouvement de jeunesse en Aquitaine, où j'ai assuré des responsabilités de formation d'adultes préparant des diplômes du ministère de la Jeunesse et des Sports, BAPAAT, BEATEP et DEFA.

Ma transition vers l'université et la recherche s'est faite à la fin des années 1990 et au début des années 2000, dans le cadre d'une reprise d'études au cours de laquelle j'ai réinvesti mes pratiques et compétences antérieures. J'ai d'abord réalisé un diplôme d'études approfondies en géographie, avec un mémoire consacré aux enjeux territoriaux des pratiques ludiques de pleine nature à partir du cas du canyoning dans les Pyrénées-Orientales.

J'ai ensuite soutenu une thèse de doctorat sur les villages de vacances du tourisme social et leurs dynamiques territoriales. J'ai réalisé ces travaux sous la direction du professeur Jean-Pierre Augustin, qui n'est pas un inconnu pour le MJS puisqu'il a eu le mérite de présider l'Observatoire national des métiers du sport et de l'animation (ONMAS) de 2002 à 2011 avant la transformation de celui-ci en Centre d'analyse des formations, des emplois et des métiers de l'animation et du sport (CAFEMAS).

Plus récemment, entre 2007 et 2024, j'ai coordonné les activités de l'Institut supérieur d'ingénierie de l'animation territoriale (ISIAT), dont la mission principale consiste à animer la recherche dans le domaine de l'animation socioculturelle professionnelle en organisant tous les ans au sein de l'IUT Bordeaux-Montaigne un colloque thématique qui associe chercheurs, praticiens, et étudiants autour des enjeux de ce secteur. Dans cette même perspective de connaissance du champ de l'animation socioculturelle, je me suis investi dans le comité scientifique du Réseau international de l'animation (RIA) qui organise depuis 2003 et tous les deux ans des colloques internationaux localisés dans différents pays (France, Brésil, Québec, Colombie, Algérie, Suisse, etc.). Le prochain, programmé au mois d'octobre 2026, se déroulera en Tunisie. J'ai également eu le plaisir de présider, pendant dix ans jusqu'en 2023, l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ), dont les travaux portent sur les accueils collectifs de mineurs et les pratiques vacancières juvéniles.

Globalement vous l'aurez compris, mes centres d'intérêt en termes de recherche ou de pédagogie concernent les vacances et les loisirs tout autant que l'animation socioculturelle.

Renaud Artoux : nous célébrons cette année les 150 ans des colonies de vacances, si l'on valide la date de 1876, à l'instar de Jean Houssaye et de la plupart des chercheurs spécialisés sur la question. Le principal auteur de cette initiative est le pasteur protestant Hermann Walter Bion. Pouvez-vous nous expliquer synthétiquement en quoi consistait l'initiative ?

Si nous célébrons en 2026 les 90 ans des congés payés, officiellement instaurés par la loi de juin 1936, nous célébrons également les 150 ans des colonies de vacances. Leur origine est quant à elle moins formellement certifiée, mais les chercheurs s'accordent généralement sur l'existence d'un mythe fondateur : l'initiative du pasteur Hermann Walter Bion. En 1876, accompagné d'une dizaine d'enseignants, celui-ci emmène soixante-huit enfants issus des classes populaires de Zurich dans les montagnes du canton d'Appenzell, en Suisse alémanique.

Les enfants sont logés de manière dispersée chez des paysans du canton et se retrouvent régulièrement pour jouer, chanter ou faire des randonnées. Dans cette expérimentation, qu'il nomme Ferienkolonie, on trouve déjà les deux éléments qui structurent encore aujourd'hui les colonies de vacances : un hébergement de plusieurs jours hors du domicile familial et la pratique d'activités collectives encadrées par des adultes. L'initiative va ensuite se propager rapidement en Suisse, plus largement en Europe ainsi qu'aux États-Unis, où le terme de summer camp va s'imposer.

En France, l'initiative est relayée en 1883 par Edmond Cottinet. Qui était-il ? Les préoccupations étaient-elles principalement hygiénistes ?

En France, l'expérimentation du pasteur Bion est relayée dès 1883 par Edmond Cottinet (journaliste, poète et philanthrope protestant). Celui-ci est alors délégué cantonal du 9^e arrondissement de Paris et président de la Caisse des écoles. À ce titre, il défend auprès de son conseil d'administration, le financement du départ à la campagne de quelques écoliers pendant les vacances d'été. Ce type de projet, qui se diffuse à l'époque, s'inscrit dans l'émergence d'une préoccupation collective relative aux carences sanitaires des enfants des classes populaires urbaines. Les enjeux hygiénistes apparaissent donc déterminants dans ces actions visant à extraire les enfants des effluves malsains des grandes villes pour leur offrir un environnement campagnard réputé sain et une nourriture supposée plus abondante.

Dans les années 1930, après une période où dominent les organisations religieuses, des municipalités ouvrières de la région parisienne s'engagent à leur tour dans la mise en œuvre de colonies de vacances. En quoi la dimension éducative supplante-t-elle peu à peu l'exigence hygiéniste ?

Cette période marque une bascule idéologique importante. Les colonies de vacances se massifient : des municipalités ouvrières achètent des châteaux plus ou moins délaissés par leurs propriétaires, construisent des équipements et cherchent à offrir des vacances aux enfants des travailleurs. Dans ce contexte, où l'on construit dans la hâte tant les besoins sont grands, les modèles de l'internat, de l'hôpital ou de la caserne restent encore très présents. Cette situation est bien illustrée par Denis Bordat lorsqu'il évoque ses souvenirs d'enfance :

« J'entends le maire encore aujourd'hui (...) Nous avons la plus belle colonie qui ait jamais été construite en France, la plus belle parce que construite au cœur d'une grande forêt qui va jusqu'à la mer, la plus belle parce que près de la mer, elle donne sur l'immense plage du phare de la Coubre où vos enfants se baigneront tous les jours. Les yeux des parents s'illuminent de vaguelettes, eux qui n'ont jamais vu la mer, la plus belle parce que nous avons construit huit dortoirs équipés de cent lits chacun, la plus belle parce que nous avons construit un immense réfectoire qui peut contenir huit cents places ... »

Mais cette massification conduit aussi des pédagogues à interroger les pratiques d'encadrement et les fonctions de celles et ceux que l'on appelle alors les surveillantes et les surveillants (certains découvrant alors leur rôle lors de leur installation dans les équipements). Avec l'arrivée du Front populaire et la nomination de Léo Lagrange comme sous-secrétaire d'État aux sports et aux loisirs, les considérations éducatives prennent progressivement le pas sur les seules préoccupations hygiénistes. Sous l'impulsion de figures majeures comme Gisèle de Failly, militante de l'Éducation nouvelle, et André Lefèvre, commissaire national des Éclaireurs de France, l'encadrement des colonies évolue vers une ambition éducative plus affirmée. Dès 1937, les premiers stages de formation des encadrants apparaissent, dès 1938, les premières réglementations soulignent la nécessité pour chaque colonie de se doter d'un objectif pédagogique (Clech, 2020).

Comment se déroule progressivement l'encadrement et la réglementation de cette pratique par l'État ?

L'État commence progressivement à encadrer les colonies de vacances à mesure qu'elles deviennent un phénomène social de masse. Après la Seconde Guerre mondiale, la question de leur rattachement institutionnel évolue : en janvier 1947, les colonies passent officiellement du ministère de la Santé publique au ministère de l'Éducation nationale, plus précisément à la Direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire (DMJEP). C'est à cette époque (1946) que sont créés les brevets de moniteur et de directeur de colonie de vacances. (...)

Renaud Artoux

[>Pour retrouver la suite de cet entretien, rendez-vous sur le site du comité.](#)

« Certains organisateurs s'interrogent sur la place des centres de vacances dans les territoires où ils sont implantés.

Il ne s'agit plus seulement d'accueillir, ponctuellement, des enfants venus d'ailleurs, mais de penser ces équipements comme des ressources territoriales à part entière, capables d'agir avec les acteurs locaux et au bénéfice des habitants.»

Luc Greffier

Envie de contribuer à la prochaine lettre du comité prévue en juillet 2026 ?
Nous vous invitons à nous communiquer vos suggestions et contributions
avant le 15 septembre 2026.

Contacts : Comité d'histoire des Ministères chargés de la Jeunesse et des Sports
95 avenue de France 75013 Paris comitehistoiremjs@jeunesse-sports.gouv.fr

Si vous souhaitez faire abonner un proche ou un collègue, transmettez à cette adresse courriel ses coordonnées
(avec son accord préalable).

Directeur de la publication : Éric Quenault, Président du comité d'histoire
Site internet : <http://www.sports.gouv.fr> - Le ministère / Organisation / Comité d'histoire

Les propos tenus dans la lettre C H ou les ouvrages signalés n'engagent que leurs auteurs. La lettre annonce des événements qui, parfois, auront déjà eu lieu lors de sa publication ; dans un tel cas, la mention : «renseignement» avec une adresse mail permet donc malgré tout un contact.